

Le second a, il est vrai, l'habitude d'être regardé comme une bête curieuse: depuis qu'il a décidé d'enseigner la musique aux sourds.

Cet homme de 32 ans, violoncelliste, a créé il y a dix ans à Rennes le CEMAC (Centre d'Eveil Musical Alain Carré) qui accueille quelque 750 élèves à partir de 3 mois dont des handicapés parmi lesquels des enfants sourds.

"Il n'existe pas de sourd, même profond, qui n'entende absolument rien, explique-t-il. Nous travaillons sur la qualité de l'audition. Les sons musicaux étant plus faciles à analyser, les sourds ont envie de travailler et y prennent du plaisir". Les résultats sont quantifiables: les enfants parlent plus et parlent mieux.

Le travail considérable réalisé par Alain Carré dans ce domaine vient de prendre un tour plus "officiel" avec la création en janvier dernier à l'issue d'un colloque d'une nouvelle discipline baptisée: "Musique et instruments musicaux dans la rééducation verbotonale".

Mais la véritable oeuvre de Carré, celle dont il est le plus fier et dont il a exporté l'idée en Europe (Italie) et bientôt aux Etats-Unis (Boston), c'est le CEMAC, une sorte d'"anti-conservatoire", unique en son genre.

La création du CEMAC part du constat, selon Carré, qu'il y a "carence de l'école en matière d'éveil musical". Le centre, installé depuis peu dans un entrepôt rénové à Rennes, a pour but non la formation professionnelle mais la pratique musicale la plus large possible sans limite d'âge -de 3 mois à 60 ans- ou de handicap -surdité par exemple.

Ici dans des pièces lumineuses aux teintes douces, le mot d'ordre n'est plus sélection mais plaisir. L'apprentissage de la musique -découverte des instruments, pratique, et solfège- est compris comme un jeu. Résultat: un afflux de demandes. Mais pas de subvention. "Cela nous permet de travailler en toute liberté", remarque Alain Carré. Le coût maximum est de 320 F par mois.

Un orchestre a même été créé, qui rassemble 80 enfants de 3 à 13 ans et se produit en concert en France et à l'étranger.

Le CEMAC, qui emploie une trentaine de professeurs, dispense des formations aux professionnels de la santé ou de la petite enfance (interventions dans les crèches). Alain Carré, chargé de cours à l'Université de Rennes II, intervient également au Centre Hospitalier Spécialisé (C.H.S) de Rennes pour former le personnel à la musique comme activité thérapeutique.